



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 novembre 1998**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Novembre 1998

**Consultation de Bureaux d'Etudes et d'Entreprises pour l'amélioration  
de la qualité gustative de l'eau**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98471

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998**

**Eau et Assainissement**

**Consultation de Bureaux d'Etudes et d'Entreprises pour  
l'amélioration de la qualité gustative de l'eau**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Nous avons fait des efforts considérables pour apporter aux Niortais une très bonne qualité de l'eau au regard des normes physico-chimiques et bactériologiques en vigueur. Or la perception de la qualité gustative de l'eau n'est pas la même pour tous les abonnés, selon leur situation géographique.

Pour améliorer cette qualité gustative et pour aider le service des eaux dans la recherche des causes de cette situation, une consultation de bureaux d'études spécialisées sera lancée. A l'issue de cette étude, des propositions devraient être soumises au Conseil municipal pour décision.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la consultation

Les crédits afférents à ces acquisition et étude seront à prévoir au budget 1999.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 43 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)